

TIMBUKTU INSTITUTE

African Center for Peace Studies
www.timbuktu-institute.org



MÉTÉO DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Analyse de l'actualité politico-sécuritaire au Sahel et en
Afrique de l'Ouest

JUIN 2025

Résumé

Comme à l'accoutumée, ce nouveau numéro de la météo du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest revient sur les temps de l'actualité politico-sécuritaire. Le texte met en lumière plusieurs tendances majeures, marquées par des défis sécuritaires, des tensions politiques, une redéfinition des alliances géopolitiques et des enjeux socio-économiques.

En premier lieu, on note une escalade de la menace terroriste. En effet, la région du Sahel reste caractérisée par la menace djihadiste, notamment portée par le JNIM, Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), laquelle escalade s'intensifie dans plusieurs pays (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Nigeria, Cameroun). Les attaques ciblent les forces armées et les civils, avec des tactiques assez sophistiquées (drones kamikazes au Cameroun, harcèlement au Bénin, infiltrations au Mali). Face à cette menace persistante, des réponses sécuritaires ont été mises en place. En effet, les gouvernements répondent par des opérations militaires d'envergure, combinant frappes aériennes et terrestres (Burkina Faso, Bénin, Mali). Des succès sont enregistrés, comme la destruction de bases terroristes au Burkina Faso et au Bénin, mais la menace persiste, voire exacerbée par des dynamiques transfrontalières. Aussi, les défis internes font également actualité en Afrique. Pendant que la corruption et les abus des forces de l'ordre (Nigeria, Burkina Faso) mitigent l'efficacité des efforts sécuritaires, le retrait d'organisations humanitaires (CICR au Niger) aggrave la vulnérabilité des populations.

En second lieu, l'on constate la persistance des tensions politiques et pré-électorales. En Côte d'Ivoire et Cameroun, les périodes pré-électorales sont marquées par des incertitudes et des tensions. En Côte d'Ivoire, l'ambiguïté d'Alassane Ouattara sur sa candidature et l'exclusion de figures majeures de l'opposition (Gbagbo, Soro, Thiam, Blé Goudé) suscitent des craintes de crise démocratique.

Pendant ce temps, au Cameroun, la candidature de Paul Biya et les défections de ministres (Tchiroma, Bouba) révèlent des fractures politiques. En terre togolaise et guinéenne, les dérives jugées autoritaires s'accroissent, avec la répression des manifestations et des médias au Togo (suspension de RFI et France 24) et une réforme constitutionnelle en Guinée favorisant la consolidation du pouvoir militaire de Mamadi Doumbouya.

En troisième lieu, il semble de plus en plus se dessiner une redéfinition géopolitique et une souveraineté nationale dans certains États du Sahel. Ainsi, note-t-on depuis maintenant quelques années, une volonté de rompre avec l'Occident : Le Niger, le Mali et le Burkina Faso, sous régimes militaires, adoptent une posture anti-occidentale, accusant la France et d'autres puissances de déstabilisation (Niger). Cette rhétorique s'accompagne d'un renforcement des alliances avec la Russie (Africa Corps au Mali) et d'une affirmation de l'Alliance des États du Sahel (AES) comme alternative régionale. Des pays voisins du Mali, (Sénégal et Mauritanie), s'inscrivent dans une logique de diversification des partenariats. Ces derniers cherchent à diversifier leurs alliances, avec des accords économiques (Chine, AIIB, UE) et sécuritaires (Mauritanie avec la France, l'Espagne et le Maroc). La Guinée consolide ses liens avec la Côte d'Ivoire et la Chine.

En quatrième lieu, l'insécurité est consécutive aux crises sociales et humanitaires, avec des déplacements massifs de populations (1,1 million de déplacés au Cameroun, vagues de réfugiés au Burkina Faso) ; mais aussi des crises climatiques, comme les inondations au Nigeria (200 morts à Mokwa), aggravent la vulnérabilité des populations. Malgré la réouverture des écoles au Burkina Faso qui peut être considérée comme un signe d'espoir, la question des droits humains demeure compte tenu des restrictions des libertés (Togo) et des violences intercommunautaires (Tchad).

En sixième lieu, les questions relatives à la démocratie ne désempassent pas avec. Au Burkina Faso, la suspension d'activités politiques par Ibrahim Traoré reflète, selon certains un rejet du modèle démocratique. Au Mali, Assimi Goïta se voit être nommé Président sans élections, tandis qu'au Tchad, l'opposant Succès Masra reste emprisonné.

En septième et dernier lieu, se trouve au cœur de l'actualité les questions de coopération régionale et transfrontalière. L'Alliance des États du Sahel renforce son identité avec un hymne commun et une devise, tout en planifiant une Cour pénale sahéenne pour harmoniser les législations contre le terrorisme et la criminalité.

En tout état de cause, la vigilance régionale est de mise dans des pays comme le Sénégal et la Mauritanie qui intensifient leur coopération transfrontalière face aux menaces terroristes, avec des patrouilles conjointes et des accords migratoires.

En somme, la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en juin 2025 est confrontée à une insécurité croissante, des tensions politiques pré-électorales et une redéfinition des dynamiques géopolitiques. Les régimes militaires privilégient la souveraineté et des alliances non-occidentales, tandis que les défis sociaux et climatiques exacerbent les crises humanitaires. La société civile et l'opposition continuent de résister, mais les perspectives démocratiques restent incertaines face à « l'autoritarisme » et aux pressions sécuritaires.

Bénin : Entre pression sécuritaire et des remous politiques

Au nord du pays, la progression de la menace terroriste est manifeste. Depuis le début de l'année, l'incursion djihadiste fait montre d'une régularité inédite, notamment caractérisée par une tactique de harcèlement continue des forces de l'armée béninoise. Pendant la première moitié du mois de juin, deux nouvelles attaques notables ont été enregistrées. D'une part, le 4 juin, un assaut a été lancé sur un commissariat du village de Tanougou (commune de Tanguéta) au cours duquel trois militaires et deux policiers ont été tués, selon une source militaire. D'autre part, dans la nuit du 11 juin, la base militaire de l'arrondissement de Basso (commune de Kalalé) a été la cible d'une attaque rapidement revendiquée par le JNIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans).

Face à ces déconvenues, le Bénin a de suite procédé à une riposte vigoureuse. Dans la nuit du 18 au 19 juin, les forces armées béninoises (FAB) ont mené une vaste opération impliquant troupes et hélicoptères dans le parc W. Le 24 juin, une nouvelle opération d'envergure menée dans le département de l'Alibori a abouti, selon les FAB, au démantèlement d'une base terroriste. Six terroristes ont été neutralisés et un important arsenal militaire a été saisi après cette opération spéciale. Puis le 28 juin 2025, une nouvelle contre-offensive a été menée avec un bilan de plusieurs terroristes éliminés, et d'importantes quantités d'armes et de motos saisies, d'après l'armée béninoise. Cette contre-offensive musclée éclaire dans cette conjoncture les immenses défis du pays en proie à une pression sécuritaire qui ne semble pas pour l'instant, réussir à inverser la courbe de la progression de la menace. Par ailleurs, en début de mois, le chef d'état-major général a annoncé la nomination du colonel André Dokoui Fofa, comme nouveau chef de l'opération Mirador.

Frictions au sein de la mouvance présidentielle ?

Lors d'un déplacement dans la ville de Parakou le 21 juin, le ministre de l'énergie, de l'eau et des mines, Paulin Akponna, a fait une déclaration pour le moins polémique. Pointant une mauvaise gestion des deniers publics portant sur un détournement de plusieurs milliards de francs CFA destinés aux projets d'accès à l'eau et à l'électricité dans le Borgou selon ses dires, le ministre a évoqué « siphonnage du budget national » par des « délinquants de la République » et des « politiciens véreux ».

Par la suite, le 26 juin, le président Patrice Talon a procédé à son limogeage par décret. « Si les propos qu'il a tenus ne relèvent pas d'une logique de guerre de leadership politique, compte tenu de leur gravité, M. Akponna doit être délié de toute obligation de réserve ou de solidarité gouvernementale pour apporter toutes informations utiles à la justice », a justifié le porte-parole du gouvernement Wilfried Léandre Houngbédji. En effet, suite à une citation à comparaître qui lui a été signifiée le 27 juin, Paulin Akponna sera devant la justice le 16 juillet prochain suite à une plainte pour diffamation déposée par son prédécesseur, Samou Seidou Adambi.

En outre, son parti Le Bloc Républicain (parti proche de la mouvance) s'est désolidarisé de son camarade M. Akponna, exprimant « sa totale désapprobation à cette forme de communication » avec des « propos qui ne reflètent aucun esprit républicain ». De son côté, le désormais ex-ministre a par la suite, dans un communiqué de presse, reconnu « la gravité de ces propos », plaidant une « faute politique gravissime ». Alors que les échéances électorales de 2026 approchent, pour lesquelles les tractations vont bon train du côté de l'opposition, cet épisode vient-il jeter un grain de sable dans les rouages de la mouvance ? Pour l'heure, une chose est sûre : le président Talon ne briguera pas un nouveau mandat, comme il l'a réitéré le 13 juin lors d'un séminaire de haut niveau sur la gouvernance locale.

Burkina Faso : Intensification de la lutte anti-terroriste et tour de vis sur le champ politique

Les opérations de lutte contre les groupes terroristes, entamées depuis plusieurs mois, se sont intensifiées au cours du mois de juin. Des embuscades ont en effet été tendues à des terroristes venus de Côte d'Ivoire, ce qui a permis de récupérer un important matériel de guerre. Ces opérations ont eu lieu dans les localités de Taparko, Kalana et Manni. Parallèlement, entre le 8 et le 10 juin, à Sindo, Dida et Thiou, des groupes armés ont été mis en échec par les forces de défense et de sécurité. Ces opérations se sont poursuivies durant tout le mois, permettant ainsi d'infliger de lourdes pertes à ces groupes. Pendant ce temps, le pouvoir en place regagne du terrain grâce à ces opérations conjointes aériennes et terrestres qui semblent affaiblir les assaillants terroristes, comme en témoigne le terroriste qui s'est volontairement rendu le 14 juin dernier.

Entre mai et juin 2025, des frappes aériennes massives ont pulvérisé plusieurs bases terroristes dans la partie nord du pays, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Il a été rapporté sur le terrain que cette opération d'une grande envergure, jamais vue jusqu'alors, a permis de détruire plusieurs bases de Djibo à Déou. Par ailleurs, souligne-t-on sur le terrain qu'à Serguessoouma, un bâtiment abritant plusieurs terroristes a été pulvérisé par une frappe ayant permis d'éliminer les occupants. Il s'agit manifestement d'une riposte à la hauteur des attaques qui se produisent dans les environs de Djibo, qui constitue l'épicentre du terrorisme depuis plusieurs mois. Depuis 2023, le Burkina Faso est confronté à des offensives répétées de groupes terroristes, entraînant des pertes humaines considérables. Cette situation a plongé le pays dans une insécurité grandissante et un peu partout dans le Sahel.

...Ibrahima Traoré plus que jamais droit dans ses bottes face aux terroristes

Depuis les dernières attaques terroristes au Burkina Faso, qui ont causé de nombreuses pertes, le leader de la transition est venu briser le silence sur cette situation qui a secoué le pays. En effet, le capitaine Traoré s'est rendu le 15 juin dernier au camp d'entraînement Thomas Sankara à Pô afin de remobiliser les troupes après ces événements douloureux de mai.

L'occasion a été saisie par le président pour renouveler son engagement à récupérer tout le territoire burkinabè, dont une grande partie est miné par des groupes terroristes. Selon lui, "les Burkinabè ne négocieront pas avec leurs ennemis. Nous allons nous battre et nous vaincrons. Nous ne lâcherons rien, absolument rien". Depuis son accession à la magistrature suprême, Ibrahima Traoré a fait de la reconquête du territoire national sa priorité absolue.

Appel à signaler tout abus des forces de l'ordre

Ces derniers mois, la presse a souvent relaté des cas d'abus de la part des forces de défense et de sécurité. Ces exactions peuvent avoir une dimension intercommunautaire et concernent, pour la plupart, des violences exercées sur des civils, qui sont poussés à désertir leurs domiciles. Conscientes de cette situation « scandaleuse », les autorités ont pris à bras-le-corps cette problématique lancinante pour venir en aide aux victimes. Dans un communiqué en date du 23 juin, le ministère de la Sécurité a invité les populations à dénoncer les abus des forces de défense et de sécurité par l'intermédiaire du numéro vert 1020, rendu public à cette occasion. Selon le communiqué, "Le ministère de la Sécurité invite les populations victimes ou ayant connaissance de ces comportements à bien vouloir les dénoncer avec précision auprès des autorités compétentes dont la Coordination nationale de contrôle des forces de défense (CONACFP)".

Mettre fin à certaines activités politiques pour enclencher le processus de développement

Pendant ce temps, à l'instar de ses homologues de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Burkina Faso a décidé de freiner les activités politiques sur son territoire afin de mieux conduire le pays vers le développement.

En effet, depuis son arrivée au pouvoir en 2022, le capitaine Traoré a mis fin aux activités des 200 partis politiques pour entamer une véritable révolution populaire et progressive dans le pays. Lors d'une allocution à la nation, il a récemment déclaré que « jamais un pays ne s'était développé grâce à la démocratie ». Il se pose ainsi la question de l'avenir du modèle démocratique au Sahel. Ce qu'on pourrait appeler la « dictature du développement » séduit une frange de la population au détriment de la démocratie. Est-ce dû à un échec du modèle démocratique ou à une propagande étrangère ? Dans tous les cas, la démocratie a fini de séduire une grande partie de l'opinion publique, y compris au sein de l'intelligentsia.

Un vent d'espoir souffle avec la réouverture des écoles

Le 19 juin dernier à Ouagadougou, Catherine Russell, directrice exécutive de l'UNICEF, a profité d'une audience avec le Premier ministre burkinabè pour féliciter le gouvernement à propos de « la réouverture des écoles qui avaient été fermées en raison de l'insécurité ». Rappelons qu'au Burkina Faso, plus de 5 000 écoles étaient inutilisables en raison des attaques terroristes répétées. Les deux responsables ont discuté du renforcement de leur coopération, notamment en ce qui concerne la protection de l'enfance, l'accès à l'éducation et aux services de santé.

Journée mondiale des réfugiés : plus de solidarité pour plus d'intégration

Le 20 juin est consacré dans le monde aux droits des réfugiés. Cette année, Bobo-Dioulasso a accueilli la commémoration de cette journée sous le thème « Solidarité avec les réfugiés : quelle stratégie pour une meilleure intégration au Burkina Faso ». Cet événement, organisé par le ministère des Affaires étrangères et le HCR, a été l'occasion pour les hauts responsables de réaffirmer l'engagement du Burkina Faso en faveur des droits et de l'intégration des réfugiés. Il est à noter que le Burkina Faso est en proie à une vague de déplacement en raison de la dégradation de la situation sécuritaire ces dernières années. Selon le ministre de tutelle, « accueillir un réfugié, c'est lui rendre sa dignité humaine, lui offrir une nouvelle chance et contribuer à bâtir un avenir meilleur ».

Un nouvel hymne pour l'AES

Sous le registre des réformes institutionnelles, des changements profonds sont en train d'être effectués par les trois pays qui constituent l'Alliance des Etats du Sahel. La devise est désormais « Un espace - Un peuple - Un destin ». Parallèlement, les trois pays se sont accordés sur un hymne commun appelé « Sahel benkan » qui signifie « l'entente du Sahel ». Cet hymne est une ode qui rend hommage au passé héroïque du peuple du Sahel et redonne l'espoir aux filles et fils des trois pays pour un avenir plus radieux. Cet hymne a été chanté ce mois de juin à Ouagadougou lors d'une solennelle cérémonie de levée de couleurs devant le président Traoré.

Cameroun : Entre tractations politiques et défis sécuritaires

Après une période de flottement, le président de 92 ans a finalement levé le doute ce samedi 28 juin en annonçant sa candidature aux élections présidentielles d'octobre 2025. Alors que les élections camerounaises approchent à grands pas, l'actuel président Paul Biya semblait se préparer pour un nouveau mandat depuis un bout de temps. Le mardi 24 juin, le président en poste depuis 1982 avait déclaré : « Faisons ensemble du Cameroun une terre de grandes opportunités de développement économique et social, dans la paix et l'unité ».

En outre, des questionnements sur sa capacité à diriger le pays ont été soulevés par plusieurs acteurs de la société civile. Sont remis en question non seulement sa capacité du fait de son âge avancé, mais aussi sa légitimité juridique à candidater.

En effet, ce 18 juin, Léon Theiller Onana, militant et conseiller municipal du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), a déclaré avoir entamé les procédures pour demander la tenue d'un congrès du parti au pouvoir avant le scrutin d'octobre. Il estime que la candidature du président serait « juridiquement irrecevable », allant même jusqu'à démontrer que « toute candidature émanant du rang du RDPC serait entachée de vice », en raison de l'irrégularité statutaire du parti. En effet, le dernier congrès du parti au pouvoir remonte à 2011, ce qui empêcherait, selon la loi, sa participation aux élections.

De l'autre côté, le candidat de l'opposition Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) Maurice Kamto met en garde sur les signes avant-coureurs d'un refus de l'alternance démocratique. Dans un communiqué alarmiste publié sur Facebook le 17 juin, il dénonce un « projet de coup d'État militaire annoncé » par l'actuel gouvernement. Il estime que le refus de la publication des listes électorales par l'ELECAM, l'organisme indépendant chargé de l'organisation, de la gestion et de la supervision de l'ensemble du processus électoral, est la première preuve d'un manquement démocratique. De surcroît, il va jusqu'à mettre en garde la France et l'ONU dans leur position. Selon lui, le choix de soutenir l'actuel gouvernement pourrait les mettre en cause en cas d'un maintien forcé au pouvoir.

Les masques tombent : deux ministres démissionnent et annoncent leur candidature aux élections présidentielles

Coup de théâtre par Issa Tchiroma Bakary, qui, moins de 24 heures après avoir quitté son poste de ministre de l'Emploi et rompu avec le président Paul Biya, crée la surprise en se lançant dans la course à la présidentielle. C'est à travers une « Lettre aux Camerounais » qu'il a choisi de dessiner les principaux volets de son futur programme politique. Ensuite, c'est au tour du ministre du Tourisme et des Loisirs, Bello Bouba Maïgari. Sans avoir déclaré sa démission, le ministre et président de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) rompt ses 30 ans d'alliance avec le parti de Paul Biya (RDPC) à travers l'annonce de sa candidature. Cette décision intervient après de multiples pressions de la part des sympathisants de l'UNDP. Ils souhaitent la présentation par le parti d'un candidat à la présidentielle, tout en dénonçant la « mal-gouvernance » et la « corruption » qu'ils imputent à l'actuel gouvernement. Une volonté de changement semble souffler sur le Cameroun.

Drones kamikazes et conflits séparatistes : preuves d'une insécurité persistante ?

En parallèle du climat de tensions politiques qui s'installe à Yaoundé, la situation sécuritaire du pays demeure instable, principalement dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le 9 juin a eu lieu une attaque par drone kamikaze du groupe terroriste Boko Haram contre un camp militaire camerounais. Ce mode opératoire est utilisé pour la troisième fois consécutive par le groupe terroriste depuis fin mars 2025. Aucun bilan humain n'a été communiqué par les autorités pour cette dernière attaque. En parallèle, les 24 et 25 juin ont été incendiés une brigade et un centre de santé à Sagmé, à l'Extrême-Nord du pays. Cette attaque a été perpétrée par des présumés terroristes de Boko Haram et n'a enregistré aucun mort. Par ailleurs, le conflit meurtrier entre les groupes anglophones séparatistes et les forces de l'ordre continue de sévir gravement depuis 2016, et laisse la population dans un climat de peur.

Depuis le début de la crise, 6 000 personnes auraient perdu la vie et des centaines de milliers ont dû fuir leur foyer.

Cette insécurité s'additionne au contexte socio-économique fragile : jusqu'à 74 % des jeunes sont touchés par le chômage, selon le président de la commission de l'Éducation à l'Assemblée nationale.

De plus, l'insécurité est à la base des déplacements massifs de populations qui, selon un nouveau rapport du Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC), sont d'une importance largement sous-estimée au Cameroun. En effet, le pays arrive en tête dans le classement des crises ayant enregistré des déplacements importants les plus négligées de la planète. En 2023, on a dénombré 1,1 millions déplacés à l'intérieur du pays, en plus des centaines de réfugiés venus de Centre Afrique. **Cette instabilité pourrait avoir des répercussions non négligeables sur les votes et inscription aux listes électorales.**

Le Cameroun vit aujourd'hui un moment clef de son histoire. L'heure du changement politique semble sonner pour le président Paul Biya, face à une population désireuse de faire jouer son droit de vote. L'agitation pré-électorale ne saurait effacer les enjeux sociaux, économiques et sécuritaires qui restent avant toute chose au coeur des préoccupations des camerounais et camerounaises. Les prochaines semaines seront fatidiques pour garantir le déroulement sans embûches et sans ingérences du processus électoral démocratique.

Côte d'Ivoire : Prémices d'une crise politique en vue ?

Le “ni oui ni non” d'Alassane Ouattara à propos de sa 4ème candidature en vue continue d'alimenter les craintes d'une crise politique dans le pays. En Côte d'Ivoire, la population retient encore son souffle à propos de la candidature de l'actuel Président de la République. Choisi en grande pompe par ses pairs et ses sympathisants, ADO n'a pas encore donné son accord. Il a lâché un message qui plonge encore les Ivoiriens dans l'incertitude quant à sa participation à la présidentielle d'octobre 2025 : “Je vous ai entendus”. Participant au grand congrès de son parti les 21 et 22 juin derniers au stade d'Ebimpé, devant une foule immense venue l'investir en tant que candidat, il a annoncé qu'il prendrait une décision dans les jours à venir concernant une quatrième tentative. “Je vous remercie pour votre confiance. Je prendrai dans les jours qui viennent, après mûre réflexion, une décision en mon âme et conscience”, déclare le président ivoirien devant des militants déterminés à le faire rempiler à la tête du pays. ADO (84 ans) entretient toujours le flou. Pourtant, ces dernières semaines, ses soutiens se sont multipliés parmi des acteurs politiques influents.

C'est le cas de Sidi Touré, vice-président exécutif de l'International Libéra et de l'Alliance des Parlementaires Libéraux, qui apporte son soutien face à l'opinion publique. Dans une motion approuvée à l'unanimité, ces soutiens d'Alassane Ouattara s'expriment en ces termes : « Nous reconnaissons dans sa candidature la continuité d'un leadership éclairé, fidèle aux principes libéraux, garant de la paix, du progrès et de l'unité nationale ». Pour justifier leur choix, ils s'appuient sur les résultats économiques obtenus par l'actuel régime, notamment en termes de croissance, de progrès, de réalisation d'infrastructures modernes et de stabilité. Cependant, on ne sait toujours pas s'il briguera ou non les suffrages pour présider aux destinées du peuple ivoirien pour les cinq années à venir. Ce congrès du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) intervient dans un contexte pré-électoral tendu marqué par le retrait de grands ténors de la sphère politique ivoirienne de la course à la présidentielle, à l'instar de Thiam, Gbagbo, Soro et Blé Goudé.

Unisson autour de l'opposition pour mieux faire face au pouvoir

De leur côté, les partis d'opposition s'organisent pour résister et faire face au RHDP qui, chercherait à empêcher certains de ses ténors de participer à la prochaine présidentielle. Ils se sont regroupés autour de la Coalition pour une alternance pacifique en Côte d'Ivoire, coordonnée par le leader du PDCI depuis l'Europe où il se trouve actuellement. Ce dernier a mis sur pied un front commun PPA-CI-PDCI avec Laurent Gbagbo pour faire face au RHDP. Les deux principales figures emblématiques de l'opposition qui ont marqué la vie politique ivoirienne ont décidé de mutualiser les forces et de coordonner les actions dans un accord rendu public le 19 juin dernier. Le communiqué conjoint signé par Sébastien Dano Djédjé, président exécutif du PPA-CI, et Noël Akossi Bendjo, vice-président et coordonnateur général du PDCI-RDA, indique que les deux partis ont décidé de créer un front commun “conscients de la nécessité de mutualiser leurs forces pour relever les défis liés au processus électoral”.

Parmi leurs revendications majeures, ils exigent leur la réinscription sur la liste électorale des candidats recalés, la révision de la liste électorale pour l'année 2025, l'ouverture urgente d'un dialogue politique incluant l'ensemble des forces politiques et la société civile, entre autres, pour parvenir à l'organisation d'élections “démocratiques, apaisées et crédibles”. Selon eux, “Le PPA-CI et le PDCI ont décidé d'unir leurs forces pour que le gouvernement entende le message des Ivoiriens, à une heure où se joue véritablement l'avenir de notre pays”.

Au début de ce mois, la Commission électorale indépendante (CEI) a officiellement publié la liste définitive des candidats retenus, écartant du même coup le carré d'AS de l'échiquier politique ivoirien : Thiam, Gbagbo, Blé Goudé et Soro. Cette décision a été décriée par la classe politique et d'importantes figures de la société civile. Selon Tidjane Thiam, c'est “révélateur de l'abandon de la démocratie par la Côte d'Ivoire”. Tout porte à croire que le pays se dirige vers des élections sans l'opposition représentative.

Pour garantir des élections inclusives, le pouvoir fait des promesses et menace

Du côté du pouvoir, les gages d'élections inclusives ont été assurés, mais avec des candidats admissibles à la prochaine présidentielle. C'est ce qu'a révélé le porte-parole du gouvernement à l'occasion des « Rendez-vous du RHDP » le 18 juin dernier à Cocody, précisant que « personne ne va exclure personne ». Selon Kobenan Kouassi Adjoumani qui a tenu des propos menaçants : « Que ceux qui ne sont pas éligibles et qui veulent faire un forçage, s'abstiennent, parce que cela ne marchera pas. » Il a également profité de l'occasion pour rappeler à tous les acteurs la nécessité d'organiser des élections dans le calme, car la stabilité du pays en dépend. La Côte d'Ivoire, qui a vécu des périodes électorales douloureuses par le passé, se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins.

Au même moment, l'ex-ministre Jean-Louis Billon ne semble pas vouloir lâcher du lest. Bien qu'il soit candidat déclaré à la présidentielle malgré les consignes de son parti, il a entamé une grande tournée de mobilisation afin de recueillir les parrainages nécessaires à la validation de sa candidature. Ce 28 juin dernier, il était de passage dans les localités de Tanda, Kouassi-Datédro et Sandégué, où il a répété son message-clé : le nationalisme économique et l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens, une fois élu. Prenant la parole, il a tenu à livrer un message plein d'espoir et d'engagement. « Je connais vos attentes, je vois votre souffrance. Demain, quand je serai élu, je serai le président de tous les Ivoiriens, sans exception. Je peux vous rassurer que personne ne perdra son emploi... », a-t-il martelé. Une autre candidature a été déclarée ces derniers jours : celle de Diaby Amadou, que beaucoup surnomment le « Macron ivoirien ». Lors d'une conférence de presse donnée ce vendredi 27 juin à Cocody, le leader de l'Association pour la Promotion des Actions de Développement (APAD) a plaidé pour la nécessité de créer suffisamment de richesses afin de répondre aux défis actuels et futurs du pays. L'économiste a ainsi l'ambition de faciliter l'accès au financement et de lutter contre le chômage des jeunes qui représentent plus des trois quarts de la population.

Doumbouya à Abidjan : les dessous d'une visite d'État

Sous le registre diplomatique, le président de la transition guinéenne a foulé le sol ivoirien le 18 juin dernier pour une visite d'État de deux jours. Ce déplacement marque en effet un tournant décisif dans la consolidation des relations bilatérales entre les deux pays. Après le Rwanda, le Gabon et le Sénégal, le président de la transition guinéenne s'est rendu en Côte d'Ivoire afin de concrétiser son engagement pro-africain à la tribune des Nations unies à New York : « Nous sommes pro-Africains ». Cette visite d'amitié et de travail entre Conakry et Abidjan a été l'occasion pour les deux hommes d'évoquer la situation économique, politico-sécuritaire de leurs pays respectifs et du Sahel. Le président ivoirien a fait part à son homologue guinéen de sa profonde conviction que la stabilité politique est la clé de tout développement durable. Il a affirmé que la Côte d'Ivoire suit avec beaucoup d'intérêt la situation en Guinée et n'a pas manqué d'exprimer son « vœu de voir la Guinée retrouver son luxe d'antan et poursuivre sa marche vers le progrès économique et social ». Abordant le volet sécuritaire, le colonel Doumbouya mesure à sa juste valeur la situation préoccupante et la menace qui pèsent sur les pays côtiers. Réitérant son engagement sans faille, il a assuré être plus que jamais « décidé à continuer d'apporter une assistance pour permettre aux pays du Sahel de faire face aux besoins humanitaires et sécuritaires ».

Guinée : Une longue marche vers le retour à l'ordre constitutionnel ?

La transition politique de la Guinée entre dans une phase déterminante, avec des évolutions récentes qui laissent entrevoir une dynamique davantage orientée vers la consolidation du pouvoir militaire que vers un véritable retour à la démocratie. Bien que les autorités de transition réaffirment leur engagement à respecter le calendrier électoral, les événements de juin 2025 révèlent certaines contradictions susceptibles d'affaiblir la confiance dans le processus en cours.

Réécriture des règles constitutionnelles

Le 30 mai, le Conseil national de la transition (CNT), qui fait office de Parlement en Guinée, a discrètement adopté — à la quasi-unanimité — un projet de Constitution qui pourrait devenir bientôt la nouvelle loi fondamentale du pays. Ce texte prévoit d'allonger le mandat présidentiel de cinq à sept ans. D'après le président du CNT, Dr Dansa Kourouma, qui a pris la parole lors d'une conférence de presse le 29 juin à Conakry, ce mandat est renouvelable une seule fois. Cependant, beaucoup de Guinéens restent inquiets. Certains craignent que sans véritables débats publics ni opposition institutionnelle, cette règle puisse être modifiée plus tard pour permettre à un président de rester au pouvoir sans limite claire. Si la nouvelle Constitution est approuvée lors du référendum du 21 septembre, le Général Mamadi Doumbouya, actuel chef de l'État, pourrait ainsi se présenter à l'élection présidentielle de décembre, bien que la charte actuelle l'en empêche.

Le silence des principales institutions nationales et le manque de transparence entourant le projet de constitution indiquent un effort stratégique visant à consolider le pouvoir sous le couvert d'une réforme juridique. Le 14 juin, Mamadi Doumbouya a annoncé la création de la Direction générale des élections (DGE). Ce nouvel organisme est chargé d'organiser à la fois le référendum et les élections présidentielles et législatives de décembre.

Cependant, sa crédibilité en tant qu'institution indépendante et neutre est discutable, car il est entièrement contrôlé par l'exécutif, sa direction étant nommée par décret présidentiel et ses activités placées sous l'autorité d'un ministère. Une institution créée pour garantir l'équité des élections est elle-même soumise à l'influence des détenteurs du pouvoir et risque d'être utilisée comme un outil de consolidation du pouvoir.

Alliances émergentes

Parallèlement, la Guinée s'efforce de consolider ses partenariats régionaux et internationaux. Récemment, la Guinée et le Sénégal ont signé un accord de coopération couvrant plusieurs secteurs, allant de la sécurité à la culture. Le 17 juin, le Général Doumbouya s'est rendu en République de Côte d'Ivoire pour rencontrer le Président Alassane Ouattara, notamment afin d'échanger sur les enjeux sécuritaires régionaux, en particulier la progression de groupes tels que le JNIM et l'État islamique au Sahel. La Chine a également réaffirmé son soutien lors d'une conférence de presse à Conakry, au cours de laquelle l'ambassadeur chinois Huang Wei a présenté les détails de sa mission en Guinée. Des nouvelles initiatives dans les domaines des infrastructures, de la santé et de la sécurité publique, témoignant d'un partenariat stratégique qui se renforce. À travers ces efforts diplomatiques, la Guinée manifeste sa volonté de réaffirmer sa souveraineté et de consolider sa place au sein de l'espace régional et international. À l'approche du référendum et des élections, une question cruciale demeure : **s'agira-t-il du rétablissement de la démocratie en Guinée ou de la légalisation d'un régime autoritaire ?**

Mauritanie : Multiplication des alliances, alertes et vigilance aux frontières

En juin 2025, la Mauritanie a consolidé sa coopération militaire avec plusieurs partenaires clés, renforcé le contrôle de ses frontières face aux menaces armées, et signé deux accords migratoires avec le Sénégal. Sur le plan diplomatique, l'installation d'une ambassade ukrainienne à Nouakchott illustre de nouvelles dynamiques d'influence dans un contexte de rivalité avec Moscou. Économiquement, Nouakchott poursuit une stratégie d'attractivité extérieure, marquée par son adhésion à l'AIIB (Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures), un nouveau soutien budgétaire de la Banque mondiale, et la mise à jour de ses accords de pêche avec l'UE et le Maroc. **Cette politique vise à projeter l'image d'un État stable et ouvert aux partenariats, dans une région marquée par l'instabilité.**

Intensification de la coopération militaire régionale et internationale

En matière de sécurité, la Mauritanie a intensifié en juin 2025 sa coopération militaire avec plusieurs partenaires internationaux. Le 24 juin, Nouakchott a accueilli la quatrième réunion du comité militaire mixte mauritano-français, au cours de laquelle les deux parties ont convenu d'élargir leur coopération jusqu'en 2027, incluant la formation, la logistique et les capacités navales et aériennes. **Ce prolongement d'accord souligne la confiance mutuelle et la volonté de Paris de maintenir un point d'appui stable dans une zone stratégique en Afrique de l'Ouest.** Dans le cadre de l'Activité de Sécurité Coopérative (ASC) Mauritanie, des instructeurs espagnols de la 19^e brigade d'opérations spéciales ont encadré une formation pratique pour les commandos parachutistes à Nouakchott. Les 3 et 4 juin 2025, une délégation militaire marocaine a été reçue dans la capitale mauritanienne pour renforcer la coopération sécuritaire et le partage de renseignement dans le cadre de la commission militaire mixte mauritano-marocaine. **La multiplication de ces partenariats montre que la Mauritanie se positionne comme un acteur central du dispositif sécuritaire sahélien.**

Menaces sécuritaires et coopération transfrontalière

Sur le terrain, l'armée mauritanienne a renforcé le contrôle de ses frontières avec plusieurs opérations dans les zones sensibles. Le 3 juin, un drone mauritanien a permis d'intercepter un convoi du Polisario dans la zone de Lebriga, fermée depuis le 21 mai. Le 11 juin 2025, un stock d'environ cinquante missiles Grad dissimulés par le Polisario a été saisi par l'armée mauritanienne dans la région. Ces actions s'inscrivent dans une série de mesures prises pour sécuriser les zones frontalières. **Elles reflètent aussi une volonté d'anticipation stratégique, alors que la pression sécuritaire augmente aux confins sahariens.**

Dans ce même esprit de vigilance régionale, deux nouveaux accords ont été signés entre la Mauritanie et le Sénégal pour encadrer les flux migratoires. Le premier vise à faciliter l'obtention de cartes de séjour pour les Sénégalais résidant en Mauritanie et garantir la libre circulation des étudiants et de la main-d'œuvre qualifiée. Le second porte sur la lutte contre la migration irrégulière et la traite humaine, alors que la Mauritanie reste un point de transit vers l'Europe. Le 20 juin, vingt migrants en situation irrégulière ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Espagne. **Ces accords traduisent une approche pragmatique visant à concilier impératifs sécuritaires et mobilité régionale.**

Tensions politiques et rivalités d'influence

L'un des avocats de l'ancien président Mohamed Ould Abdel Aziz a saisi le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, dénonçant un traitement inhumain infligé à son client, notamment l'isolement, l'absence de soins médicaux après une opération cardiaque et l'interdiction de visites.

Cette démarche intervient alors qu'en mai 2025, la Cour d'appel de Nouakchott a condamné l'ancien président à quinze ans de prison pour corruption. Cette affaire, très médiatisée, polarise la scène politique intérieure et ravive les tensions entre anciens réseaux du pouvoir et le régime actuel.

Sur le plan diplomatique, l'Ukraine renforce sa présence en Afrique de l'Ouest avec l'ouverture d'une ambassade à Nouakchott, la livraison d'aide alimentaire au camp de Mbera et une proposition de coopération militaire. Cette démarche, fondée sur le partenariat, vise à établir des liens durables avec la Mauritanie dans un contexte régional marqué par une forte implication russe, notamment au Mali voisin. Elle s'inscrit dans la nouvelle stratégie africaine de Kyiv, adoptée en 2024, qui vise à contrer l'influence croissante de Moscou sur le continent.

Finalement, dans une optique plus centrée sur la géopolitique économique, la Mauritanie a signé à Pékin son adhésion à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), devenant son 103e membre. La Banque mondiale a annoncé ce mois-ci un appui de 50 millions de dollars pour renforcer l'efficacité des dépenses publiques et moderniser les services sociaux. Dans le secteur de la pêche, vital pour l'économie nationale, Nouakchott a consolidé ses accords avec l'Union européenne et le Maroc, incluant des engagements sur la gestion durable des stocks, la traçabilité et la coopération scientifique. À Vienne, lors du Forum de l'OPEP pour le développement international, le président Ghazouani a appelé les bailleurs de fonds à investir en Mauritanie, notamment dans les énergies renouvelables, les ressources marines, l'agriculture durable et la numérisation. Ces démarches économiques traduisent une volonté de diversification des partenaires, en réponse à la dépendance historique envers les bailleurs occidentaux.

Mali : Les djihadistes cherchent-ils à disperser les efforts anti-terroristes ?

Face à la multiplication des offensives djihadistes, de plus en plus organisées, tentant de conquérir encore plus de territoires et soutenues potentiellement par des puissances étrangères, les Forces Armées maliennes tentent de les contrer. C'est ainsi que les FAMA, qui subissent des attaques aux quatre coins du pays, ont stoppé une attaque des membres du JNIM. Dans la localité de Boulikessi, dans le centre du Mali, la prise de contrôle d'une caserne aurait été revendiquée par le Groupe de Soutien à l'Islam et aux musulmans lié à Al Qaïda. Des patrouilles aériennes des FAMA auraient permis de « neutraliser des colonnes de véhicules et de motos » alors que du côté du JNIM, les assaillants auraient résisté et seraient repartis avec « de l'armement et au moins deux otages ». Dans le centre-ville de Tombouctou une tentative d'infiltration du camp revendiqué par le JNIM aurait été déjouée le 02 juin par les forces armées maliennes qui annoncent au moins 13 morts du côté des assaillants dans un communiqué des autorités militaires. « L'état-major général des armées informe l'opinion que ce lundi 2 juin 2025 aux environs de 10 heures, les Fama ont déjoué une tentative d'infiltration des combattants terroristes au camp de Tombouctou », précisent les forces armées maliennes dans le texte.

Dans le Sud du Mali à Mahou situé à Sikasso, 5 militaires auraient trouvé la mort après avoir été attaqués par des dizaines de djihadistes qui auraient également incendié un véhicule militaire. La source militaire annonce une situation sous contrôle dans la mesure où les assaillants ont été repoussés, ont perdu des hommes et auraient laissé leurs armements et munitions.

Des affrontements se poursuivent entre les forces armées maliennes contre les indépendantistes du FLA au Nord-Mali.

Les événements se seraient produits le 13 juin. Alors que l'armée malienne affirme que la situation est sous contrôle, le porte-parole du FLA Mohamed Elmaouloud annonce : « nos troupes ont mené ce vendredi une action ciblée contre une patrouille de Africa Corps. Nous avons infligé d'importants dégâts matériels et des pertes humaines dans les rangs des ennemis ».

De Wagner à Africa Corps, vers une nouvelle forme de collaboration Mali/Russie

L'armée malienne aidée par la force paramilitaire contrôlée par le Kremlin Africa Corps doit donc faire face au JNIM mais également aux attaques du Front de libération de l'Azawad (FLA). Depuis le litige avec Evgueni Prigojine, patron du groupe Wagner, décédé en 2023, la Russie remplace Wagner par Africa Corps dans tous les pays où des forces paramilitaires russes sont présents sur le continent africain. L'annonce a été faite le 6 juin quant au retrait de Wagner du Mali où Africa Corps tente de convaincre les autorités face à la multiplication des attaques du JNIM d'une part et du FLA d'autre part contre les forces armées maliennes.

Vladimir Poutine a d'ailleurs reçu le Président malien le Général Assimi Goïta le 23 juin, en visite officielle en Russie. Une visite qui s'inscrit « dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre le Mali et la Russie », informe la page Facebook de la Présidence malienne qui annonce par ailleurs la signature de plusieurs accords d'intérêt commun entre les deux pays.

Par ailleurs, avec la prolifération des attaques terroristes et des crimes notamment au Burkina Faso, au Mali et au Niger, les ministres de la Justice de l'AES se sont mis d'accord sur la création d'une Cour pénale sahélienne et des droits de l'Homme. Les médias locaux annoncent également une volonté d'harmonisation des législations pénales dans l'espace AES concernant le terrorisme, la cybercriminalité, le blanchiment d'argent, la traite des êtres humains et les atteintes à la souveraineté de l'État. Les personnes condamnées pour crimes ou fautes graves seront dans un fichier commun pour faciliter la tâche à la future Cour pénale sahélienne.

Grâce à un projet de loi adopté par le conseil des ministres, le Général Assimi Goïta pourrait être Président de la République sans passer par les urnes. C'est en tout cas ce qui a été annoncé par le conseil des ministres, une loi qui lui conférerait le statut de Président avec un mandat renouvelable de 5 ans. Cette décision survient alors qu'un certain M. Saidou dit Cheikhna Diallo aurait introduit à la Cour Constitutionnelle une demande de destitution du pouvoir exécutif dirigé au Mali par le Général Assimi Goïta, demande déboutée par la haute Cour qui se déclare incompétente.

Niger : La posture affirmée d'une rupture géostratégique d'avec l'Occident ?

Depuis que le régime militaire a pris le pouvoir au Niger, les autorités militaires ont émis des opinions assez critiques sur les puissances occidentales. Abdourahamane Tiani accuse ouvertement les Occidentaux, notamment la France, de chercher à déstabiliser l'Alliance des États du Sahel (AES), qu'il considère comme un rempart contre l'ingérence étrangère. Cette rhétorique s'inscrit dans une logique de rupture avec les anciennes puissances partenaires, perçues désormais comme des obstacles à la souveraineté nationale et régionale.

Ces accusations trouvent un prolongement dans les tensions diplomatiques entre le Niger, la Côte d'Ivoire et le Bénin. En effet, les autorités nigériennes reprochent au Bénin d'abriter des troupes françaises sur son territoire dans le but présumé de mener des actions hostiles contre les autorités militaires; ce qui justifie selon elles le maintien de la fermeture de la frontière. Plus loin, le Général Tiani ajoute :

« les 25 janvier et 3 février 2025, des représentants de la France, des États-Unis, du Nigeria, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, ainsi que des délégués de groupes terroristes armés tels que Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) se sont réunis à Abuja. L'objectif de ces rencontres aurait été de renforcer le financement, l'armement et le soutien logistique à ces groupes pour mener des actions de déstabilisation contre les pays de l'AES ».

Selon les autorités de Niamey, cette posture se justifie par des preuves d'activités subversives orchestrées par l'Occident, notamment des sabotages économiques, des campagnes de désinformation et un soutien indirect aux groupes armés. Tiani estime que les puissances occidentales veulent empêcher l'affirmation de l'AES comme alternative régionale souveraine. Ces éléments alimentent un discours nationaliste qui renforce la légitimité interne du régime militaire face à des sanctions internationales.

Cependant, cette stratégie d'accusation et de rupture peut être perçue comme un moyen pour les autorités nigériennes de renforcer leur base politique et détourner l'attention sur certains défis internes. En construisant une menace extérieure incarnée par les anciens partenaires

occidentaux, le pouvoir militaire crée une dynamique de mobilisation autour de la souveraineté nationale, tout en consolidant les alliances régionales avec le Mali et le Burkina Faso. Il s'agit d'un repositionnement géopolitique qui rompt avec la coopération sécuritaire classique promue par les puissances occidentales.

Au début de juin 2025, le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) a officiellement annoncé la fermeture de ses bureaux au Niger ainsi que le départ de l'ensemble de son personnel. Cette décision intervient après la pression qui serait exercée par les autorités militaires qui avaient exigé le retrait de l'organisation. Ce départ anticipé porte un sérieux coup aux capacités d'assistance humanitaire dans un pays déjà fragilisé par la menace terroriste et les crises sociopolitiques. Dans une interview accordée à la télévision nationale, le président a affirmé que l'organisation internationale avait pris part à ces rencontres complotistes et conspiratrices organisées avec les groupes terroristes Boko Haram et ISWAP à Abuja contre les Etats membres de l'AES.

Pendant ce temps, une nouvelle fois, le Niger a subi une attaque d'envergure qui s'est produite dans la zone frontalière avec le Burkina Faso, sur l'axe Makalondi Torodi. Les informations font état de neuf civils tués lors d'un assaut attribué à des groupes jihadistes. Cette action sanglante illustre la recrudescence des violences dans le Sud-ouest du Niger et reflète une dynamique d'escalade transfrontalière de la menace terroriste dans la région.

En conséquence, le pays se trouve à un tournant critique : d'un côté, le retrait de la Croix Rouge qui réduit drastiquement les capacités de réponse aux urgences humanitaires ; de l'autre côté, l'intensification des attaques jihadistes qui menace directement les populations civiles.

En somme, les accusations du général Tiani contre l'Occident révèlent une volonté de redéfinir les rapports de force au Sahel, dans un contexte de contestation de l'ordre sécuritaire établi. Si ces propos traduisent une défiance réelle vis-à-vis des anciens partenaires, ils servent aussi une stratégie politique interne de légitimation. Ce tournant marque une rupture idéologique profonde dans la gouvernance sécuritaire sahélienne, dont les conséquences restent encore incertaines.

Nigeria : Entre insécurité et vulnérabilités

Le Nigéria fait toujours face à une menace sécuritaire, en particulier dans sa région orientale, où l'armée a renforcé ses opérations contre des groupes terroristes. Au cours de récents raids aériens et terrestres, environ soixante combattants ont été tués, principalement dans les États de Borno et Yobe, fiefs historiques de Boko Haram et de l'État Islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP). Ces opérations comme «Bita», visent à contenir la résurgence des violences et à désorganiser les bases logistiques ennemies, dans un contexte où la pression militaire reste un levier quasi incontournable dans la stratégie sécuritaire de l'État nigérian.

Paradoxalement, les efforts militaires du Nigéria sont minés par des dysfonctionnements au sein de son appareil sécuritaire. Plus de trente militaires et des agents de la police du Nigeria ont récemment été arrêtés puis incarcérés pour trafic d'armes et de munitions, corruption et complicité avec des groupes criminels. Ce scandale met en lumière la fragilité des institutions de défense et la corruption systémique, qui affaiblissent l'efficacité des politiques de sécurité et qui non seulement alimentent indirectement les violences armées, mais renforcent leurs capacités de résilience tout en facilitant l'accès des groupes rebelles à l'armement et des munitions.

Sur le plan environnemental, le Nigeria comme bien d'autres pays, est à risque des aléas climatiques qui renforcent la vulnérabilité des populations. De récentes pluies diluviennes qui ont engendré des inondations catastrophiques, meurtrières dues au dérèglement climatique et à une urbanisation anarchique, ont causé des pertes en vies humaines et matérielles considérables à Mokwa. Cette ville a été touchée par une pluie diluvienne, en date du 31 mai 2025, qui fait un bilan de 200 morts et plus de 500 disparus. En outre, ce bilan est aggravé par les activités anthropiques, ainsi que par le non-respect des règles d'urbanisme et un management environnemental déficient au niveau de l'État central. Ces facteurs se combinent pour fragiliser les mécanismes de résilience locaux.

La conjonction politico-sécuritaire et structurelle révèle un État en tension, dont les fondements sont affaiblis par la corruption, la mauvaise gouvernance et les défis structurels. La lutte contre les groupes armés ne saurait être efficace sans une réforme profonde des institutions sécuritaires et une approche intégrée tenant compte des facteurs sociaux qui alimentent l'instabilité au Nigeria.

Sénégal : Vigilance et débats après les attaques terroristes à la frontière avec le Mali

Avec la multiplication des attaques terroristes aussi bien au Nord qu'au Sud du Mali sans oublier le centre-Mali, les pays frontaliers notamment le Sénégal ne sont finalement pas à l'abri. C'est ce que le Général Meïssa Sellé Ndiaye a annoncé. « Nous avons tous constaté que notre pays est entouré par un cercle de feu. Une bonne partie des pays frontaliers vivent une grande insécurité. D'ailleurs, certains d'entre eux sont presque détruits. », annonce l'ancien aide de camp du président Macky Sall.

À cet effet, le Sénégal a mené des opérations de patrouilles avec la Mauritanie et le Mali selon le manuel des armées publié par la DIRPA. Avec les récentes agressions intensifiées notamment du côté de Kayes, très proche du Sénégal, et les attaques dans le reste du Mali, les pays voisins comme le Sénégal prend les devants pour assurer la sécurité de sa population.

Pourtant, Dr Bakary SAMBE, Directeur régional du Timbuktu Institute avait déjà alerté sur la multiplication des attaques du JNIM et des risques sur le Sénégal voisin du Mali. En effet, il estime que le caractère sophistiqué de la tactique, la robustesse logistique ainsi que la capacité du JNIM à exploiter les dynamiques socio-économiques, témoignent de l'urgence pour le Sénégal par le biais d'une réponse régionale intégrant une coopération transfrontalière, des échanges d'informations ainsi qu'une multiplication des investissements allant dans le sens du renforcement de la résilience socio-économique pour contrer cette menace au caractère multidimensionnel.

Le Sénégal, dans une logique de renforcement de sa coopération internationale

Dans un autre registre le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko s'est rendu en Chine dans le cadre du renforcement de la coopération économique entre la Chine et le Sénégal. «La Chine est devenue, en 2024, le premier partenaire économique du Sénégal dont les importations en provenance de l'Empire du milieu ont atteint 842,2 milliards de francs CFA, en hausse de 8,3% par rapport à la même période de l'année précédente», d'après l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Mamadou Diop Decroix, trouve intéressantes ces visites du Président de la République et du Premier ministre car le Sénégal est à une époque où il doit “repenser sa coopération internationale.” Cette visite d'Ousmane Sonko en Chine arrive à un moment où on parle d'un surendettement du Sénégal, surendettement que l'économiste Amath Ndiaye, enseignant à la faculté des sciences économiques et de Gestion de l'UCAD réfute.

Pendant ce temps, la presse sénégalaise souhaite l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement car selon le coordonnateur des associations de Presse du Sénégal Ibrahima Lissa Faye, les réformes entreprises par l'État ne font que fragiliser les groupes de médias.

Tchad : Chape de silence sur les violences de Mandakao ?

L'émoi général ne semble pas faiblir au sujet des violences intercommunautaires survenues dans le canton de Mandakao dans le Logone occidental. Si les autorités continuent de défendre la thèse de tueries préméditées sous l'instigation de Succès Masra, le rapport de la mission d'enquête du Collectif des Associations des droits de l'homme (ADH) présente une autre version des faits. Selon celle-ci, « les témoignages recueillis auprès d'habitants du coin, de responsables administratifs ou encore de parents de victimes semblent privilégier un conflit agriculteur - éleveur classique, qui aurait dégénéré, comme cela arrive souvent au Tchad », renseigne RFI. Peu de temps après la publication de cette enquête, le procureur près le Tribunal de Grande Instance de Ndjamen, Oumar M. Kedelaye a prononcé le 14 juin, l'interdiction pour les journalistes et membres de la société civile de se rendre à Mandakao pour enquêter sur l'affaire. Le procureur justifie sa décision « compte tenu de la sensibilité » de l'affaire, martelant que « toute autre démarche parallèle » à l'enquête officielle pourrait être passible de poursuites judiciaires.

Pendant ce temps, de nouveaux massacres survenus entre mardi 10 et jeudi 13 juin dans un village du canton de Molou, dans la province du Ouaddaï, à l'est du pays. Bilan : plus d'une vingtaine de personnes tuées dans des violences intercommunautaires. Et pourtant ce n'est que des jours plus tard, que l'affaire a été révélée dans la presse, alors que selon des sources locales, les autorités locales ont d'abord essayé d'étouffer l'affaire en versant une diya : compensation financière (islamique) expiatoire que doit payer l'auteur d'un homicide à la famille de la victime. Il a fallu en outre la pression combinée des médias, de la société civile et de plusieurs députés du Ouaddaï, pour qu'une mission composée de quatre

ministres, dont ceux de la Sécurité publique, de la Justice et le porte-parole du gouvernement, se rende sur les lieux lundi 17 juin. Ces deux événements tragiques, au cours desquels le gouvernement tchadien s'est, selon une partie de l'opinion publique, montré évasif, relance les interrogations quant à la capacité de Ndjamen à assurer la sécurité des populations à l'intérieur du pays.

Succès Masra toujours en prison

Après avoir été placé en détention provisoire en fin du mois de mai, l'opposant et ex-premier ministre Succès Masra a été entendu – le 3 juin - pour la première fois depuis son arrestation. Notamment inculpé pour « incitation à la haine et à la révolte » et « constitution et complicité de bande organisée », il est accusé d'avoir incité au massacre de 42 éleveurs par des cultivateurs le 14 mai dernier, dans sa région natale du Logone occidental. Le 24 juin, Succès Masra annoncé avoir entamé une grève de la faim. Dans une lettre intitulée « Lettre d'une prison du Tchad », l'opposant dénonce une arrestation « injuste et illégale » et justifie sa décision par sa volonté de provoquer la « libération des énergies d'un peuple prisonnier des inégalités ». Du côté de son pool d'avocats, l'on continue de fustiger de multiples irrégularités dans la procédure judiciaire. Par ailleurs, après plus de huit mois de détention, l'opposant Robert Gam, secrétaire général du Parti socialiste sans frontières (PSF) – du feu opposant Yaya Dillo -, a retrouvé la liberté.

Togo : entre suspicion de « désinformation » et fortes tensions internes

Au Togo, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a suspendu, pour une durée de trois mois, la diffusion de Radio France Internationale (RFI) et de France 24 le lundi 16 juin 2025. Les médias français sont accusés de manquements répétés à la rigueur journalistique et de désinformation. La HAAC atteste que « plusieurs émissions récentes ont relayé des propos inexacts, tendancieux, voire contraires aux faits établis, portant atteinte à la stabilité des institutions républicaines et à l'image du pays ». Cette suspension fait suite à la couverture médiatique apportée par les chaînes d'information sur la forte répression des manifestations les 5 et 6 juin derniers.

Ces manifestations dénoncent les arrestations de voix dissidentes, la hausse du prix de l'électricité et la réforme constitutionnelle. Elles ont été dissipées par les forces de l'ordre à l'aide de gaz lacrymogène et ont donné lieu à des arrestations. Le Front Touche Pas À Ma Constitution (TPAMC), constitué de membres de la société civile et de l'opposition a déclaré « condamner avec la plus grande fermeté les arrestations massives et arbitraires perpétrées les 5 et 6 juin » et « ordonne la libération de tous les détenus politiques ».

Des affrontements violents

De nouvelles mobilisations ont eu lieu les 26, 27 et 28 juin. Malgré l'avertissement du gouvernement sur la prise de sanctions envers toute forme de « désobéissance civile ou révolte du peuple, source de trouble à l'ordre public », la jeunesse est retournée dans la rue. Des petits groupes de manifestants ont bloqué des rues, brûlé des pneus et dressé des barricades à travers la capitale.

Selon les organisations de la société civile togolaise, le bilan des manifestations s'élève à sept morts et des dizaines de blessés. Cependant, les autorités n'ont encore apporté aucun retour officiel. Elles ont qualifié les allégations de « tentative de récupérations malheureuses » et précisent que les analyses médico-légales établissent la noyade comme cause de décès. De nouvelles manifestations sont prévues le mardi 1^{er} juillet, date de début des campagnes pour les élections municipales qui auront lieu le 17 juillet prochain.

L'alerte des ONG sur les dérives autoritaires du régime togolais

L'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits Humains et la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH) tirent la sonnette d'alarme sur les violences et exactions perpétrées par les forces de l'ordre. La FIDH dénonce « un usage excessif et disproportionné de la force ». Elle souligne également certains « vices de procédures » quant aux interpellations faites. Des arrestations et détentions jugées arbitraires ont été recensées pour une cinquantaine de manifestants lors des événements des 5 et 6 juin.

Ainsi, le rappeur engagé, Tchala Essowè Narcisse dit Amron, qui avait diffusé des propos jugés virulents à l'encontre du président Faure Gnassingbé et incité à manifester, avant d'être arrêté puis interné en centre psychiatrique pour « dépression aggravée ». Le diagnostic est jugé faux selon ses proches qui se sont insurgés face à la procédure d'incarcération irrégulière du fait du défaut de mandat d'arrêt. Le rappeur avait fait partie des initiateurs des manifestations de début juin. Il a finalement été libéré le samedi 21 juin.

Pendant ce temps, Amnesty International a demandé le 17 juin aux autorités d'enquêter sur les allégations de tortures. Des déclarations niées par le gouvernement qui prône une application légitime d'un « État de droit » et condamnerait tout acte d'abus si des plaintes s'étaient présentées. Cependant, les témoignages recueillis par Amnesty International attestent le contraire. « Nous étions couchés sur le sol, ils étaient six ou sept agents autour de nous. Ils versaient de l'eau sur nous et ils nous frappaient les fesses avec des cordelettes. », dénoncent des manifestants détenus. En effet, depuis plusieurs mois, les conditions des droits humains semblent se dégrader au Togo.

Malgré ces accusations, le ministre de l'administration territoriale a déclaré, à la suite des manifestations du 28 juin : « Je voudrais féliciter nos concitoyens pour leur bonne conduite et aussi le professionnalisme de nos forces de sécurité et surtout les rassurer que le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger les citoyens togolais. »

Face à ces récents évènements, il est judicieux de qualifier la situation des droits humains au Togo comme préoccupante. Bien que les autorités nient tout abus, force est de constater la réduction des libertés d'expression, de presse et de manifester, durant ces derniers mois. La jeunesse togolaise reste plus que mobilisée malgré les sanctions, et les soutiens dans la société civile sont nombreux. La révision de la Constitution, largement contestée, entraîne ainsi de vives tensions entre le gouvernement et l'opposition.

Avec les contributions de :

Yague Samb
Mbassa Thioune
Kensio Akpo
Adjï Awa Thiam
Léonie Fabre (stagiaire)
Jean-Fritz Noël (stagiaire)
Idy Oumar Watt (stagiaire)
Luka Chikhladze (stagiaire)

Design : Thiané Thiam

Sous la direction du **Dr. Bakary Sambe**

